

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N° 775 DU 20 MARS 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

LA CITATION DE LA SEMAINE

« Si tu ne sais pas où tu vas, alors retourne d'où tu viens ».

PROVERBE AFRICAIN

2013 : ANNÉE

LÉONARD SÉNÉCAL



LES CONSERVATEURS SOCIALISTES
QUI DIRIGENT LA RÉGION
MÈNENT LA GUADELOUPE
À LA CATASTROPHE



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

QUE FAIT LA RÉGION DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL SE DEMANDE JEAN PAUL ELUTHER ?

La Présidente de la Région , BOREL LINCERTIN et sa majorité ne manque jamais une occasion d'affirmer avec imprudence que la collectivité qu'elle préside est compétente dans le domaine du développement économique . Avec beaucoup d'imprudence car celle qui n'aspire pas et pour cause à être présidente de la république de Guadeloupe semble ignorer ce que veut dire avoir en France une compétence économique . Les principes de sa république indiquent que c'est le pouvoir central ou état qui a la compétence dans ce domaine , la collectivité régionale étant un supplétif . Mais si on admet que c'est le cas , son bilan est absolument catastrophique dans le domaine économique notamment en 2012. Les indications qui sont fournies par les organismes publics de conjoncture dressent un panorama absolument négatif . Ainsi , l'indicateur du climat des affaires (ICA) est en retrait (-1,3 point) au quatrième trimestre, 2012 après avoir fortement baissé lors des deux trimestres précédents. Il demeure en deçà de sa moyenne de longue période (- 6,5 points), et atteint son niveau le plus faible depuis septembre 2010. Le marché du travail reste atone et les offres d'emploi subissent une nouvelle diminution. La contraction de l'activité englobe l'ensemble des secteurs, y compris celui du tourisme où le début de la saison se situe légèrement en deçà des attentes des professionnels. L'activité se contracte à nouveau en fin d'année 2012, selon les résultats de l'enquête de conjoncture, et la situation financière des entreprises reste fragile. Les exportations de produits agricoles sont en baisse (- 5,8 % par rapport au troisième trimestre, CVS), révélant des difficultés dans le secteur primaire, en dépit d'une hausse des exportations de bananes (+ 9,3 % sur le trimestre et en glissement

annuel). L'activité du secteur de l'agroalimentaire se dégrade pour le troisième trimestre consécutif d'après les chefs d'entreprise interrogés. Les exportations de produits alimentaires baissent en particulier de 11,0 % (CVS). L'activité du secteur industriel (hors industries alimentaires) diminue à nouveau. Les principaux soldes de gestion se détériorent fortement, exceptés pour les effectifs qui restent stables. L'activité dans le secteur du commerce se dégrade. Le nombre de véhicules neufs immatriculés diminue de 5,6 % sur le trimestre et de 0,6 % en glissement annuel (CVS). Dans les services marchands, l'activité manque de dynamisme et les professionnels anticipent une baisse pour le début d'année. La trésorerie ainsi que les délais de paiement se dégradent. L'activité s'essouffle dans le secteur du tourisme. Le trafic de passagers (hors transit) à l'aéroport poursuit son recul pour le troisième trimestre consécutif (- 4,5 % en données CVS). Le nombre de nuitées dans l'hôtellerie pour les mois d'octobre et de novembre enregistre une forte baisse par rapport à la même période de l'année précédente (- 9 000 nuitées) et le taux d'occupation des hôtels classés diminue. Et la conséquence immédiate de cette conjoncture est que Fin décembre 2012, le nombre de demandeurs d'emploi (DEFM catégorie A) s'élève à 59 660 personnes. Les offres d'emploi collectées par pôle emploi diminuent de 7,9 % par rapport au trimestre précédent. Cette diminution concerne davantage les offres d'emploi durable (6 mois ou plus, - 14,1 %), mais également les offres d'emploi de moins de 6 mois (- 4,4 %). La Guadeloupe fait donc du surplace économique et continue de s'appauvrir collectivement . La cause de cette situation est une action économique élaborée par les gouvernements français et bien entendu mise en oeuvre par la Région. Alors qu'il faut de toute évidence modifier le modèle économique actuel , BOREL LINCERTIN passe son temps à parler , incapable d'avoir un projet économique qui vise à créer les conditions d'un enrichissement économique de notre pays condition de création des emplois durables et correctement rémunérés. Les conservateurs de l'ordre colonial font donc perdre du temps précieux à la Guadeloupe .

LA FRANCE ENTRAINÉ LA GUADELOUPE DANS SON DÉCLIN

Le 14 mars 2013, le Programme des nations unies pour le développement (PNUD) a publié son Rapport sur le développement humain 2013. "Le premier Rapport sur le développement humain (1990) a introduit une

nouvelle manière de mesurer le développement en faisant la synthèse des indicateurs d'espérance de vie, de niveau d'études et de revenu, pour aboutir à un indicateur composite du développement humain, l'IDH... L'IDH établit un minimum et un maximum pour chaque dimension, appelés balises, et indique ensuite la situation de chaque pays par rapport à ces dernières (dont la valeur varie entre 0 et 1)". (source : PNUD) .Il s'agissait de trouver un indicateur de développement qui soit plus englobant, plus "humain" que le simple PIB par habitant. Depuis 1990, le PNUD calcule la valeur de l'IDH (indice du développement humain) pour de nombreux pays et établit un classement. Dans le rapport 2013, le PNUD recalcule les valeurs de l'IDH pour chaque pays de 1980 à 2012, car "dans la mesure où les organismes statistiques internationaux améliorent en permanence leurs séries de données, les données présentées dans ce Rapport, y compris les valeurs de l'IDH et les classements, ne peuvent être comparées à celles publiées dans les éditions précédentes. Pour l'IDH, les tendances calculées, selon des données cohérentes, à des intervalles de cinq ans entre 1980 et 2012 sont présentées dans le Tableau 2".(RDH 2013, page 152). Autrement dit, si vous essayez de dégager des tendances à partir de données publiées depuis plus de trente ans, vous avez tout faux. Pendant tout ce temps, le PNUD aurait publié des statistiques établies au pifomètre. Je veux bien l'admettre pour des pays du Tiers Monde où l'élaboration des statistiques peut poser problème, mais en ce qui concerne les pays développés, l'argument me semble un peu spécieux. A moins qu'il faille "retravailler" les statistiques pour montrer que trente ans de néolibéralisme ont accru le bien être sur l'ensemble de la planète. En dépit de l'avertissement du PNUD, je me suis intéressé à l'évolution de l'IDH de la France dans les différents Rapports sur le développement humain publiés depuis 1993. Il apparaît que la valeur de l'IDH de la France est passée de 0,969 à 0,893 c'est-à-dire une baisse de 0,076 point ou encore de 7,84 % en 22 ans. L'évolution est marquée par une tendance régulière à la baisse dans les années 1990, suivie d'un redressement dans le milieu des années 2000 qui précède une baisse sévère jusqu'en 2010, puis la situation semble s'améliorer légèrement jusqu'en 2012. L'évolution du classement de la France s'apprécie dans le graphique suivant. En 1990, la France se situait au 8ème rang mondial dans le classement selon l'IDH. En 1995, on ne sait pas trop pourquoi, nous passons au 2ème rang derrière le Canada. Il devait faire bon vivre chez nous à cette période là. Il me semble pourtant me souvenir qu'il y avait eu pas mal de "bruit" cette année là. Après, s'amorce une dégringolade dans le classement à partir de la fin du millénaire, la France passe du 12ème rang en 2000 au 20ème en 2012. De 1995 à 2012, la France a perdu 18 places au sein du classement mondial, ce qui représente quasiment un recul d'un rang tous les ans. Si la tendance se poursuit on peut craindre que notre pays se retrouve au 60ème rang du classement selon l'IDH en 2052, c'est à dire au niveau du Panama, juste

après Cuba et avant le Mexique. La question qu'il faut se poser dès à présent est comment enrayer cette marche, qui semble inéluctable, vers les tréfonds du classement, cette marche vers le "Tiers Monde". Se poser cette question pourrait conduire à la mise en cause des politiques néolibérales de libre échange des biens et des capitaux, de casse des services publics, de mise en concurrence des salariés sur l'ensemble de la planète... Comme le PNUD fait partie du « machin » (Cf. de Gaulle) qu'on appelle ONU, instrument néolibéral, il est évident que le fonctionnement du thermomètre doit être modifié pour laisser apparaître une tendance contraire : une amélioration de l'IDH, c'est-à-dire du développement humain.

Sources : PNUD, RDH 1993, 1998, 2002, 2007/2008, 2010, 2012.

AVEC L' ARGENT PUBLIC ENCORE UNE FOIS

Les conservateurs de l'ordre colonial de droite et de gauche constituent une oligarchie qui s'incruste au pouvoir en utilisant l'argent public . Mme Penchard pour un livre d'entretiens conduits par le journaliste de l'AFP Éric Bassi, devait toucher un forfait, selon ce qui lui avait été promis par le cabinet de Mme Penchard puis confirmé par l'ancienne ministre. À l'automne, n'ayant toujours rien touché, il a appelé l'éditeur dont un collaborateur lui a affirmé qu'aucune rémunération n'était prévue pour lui et que le livre avait fait l'objet d'une simple commande du ministère. En décembre, Éric Bassi a relancé l'ancienne ministre qui lui a dit qu'elle avait du mal à joindre l'éditeur depuis la Guadeloupe. Finalement, après de nombreux échanges par SMS et téléphone entre la Guadeloupe et Paris, et une entrevue du journaliste à Paris avec certains de ses anciens collaborateurs, Mme Penchard a fini par lui dire qu'elle réglerait l'affaire elle-même en montant à Paris début mars. Le paiement s'est fait selon un circuit insolite : l'ancienne ministre aurait fini par faire un chèque du montant prévu à l'éditeur qui a reversé la somme, par chèque, à celui enfin reconnu comme coauteur. Mais le plus intéressant reste l'histoire commerciale de cet ouvrage tiré à 1 500 exemplaires. Il y a trois semaines, Le Canard enchaîné révélait que le ministère chargé de l'Outre-mer avait commandé et payé 500 tirages exemplaires. La réalité serait sous-évaluée puisque selon une information donnée par l'éditeur, le ministère, dirigé alors par Mme Penchard, aurait passé deux commandes de 500 exemplaires, donc un total de 1 000 exemplaires, à 10 euros pièce, soit une dépense publique de 10 000 euros. Le ministère des Outre-mers a confirmé, vendredi, avoir retrouvé un bon de commande et un bon de livraison pour les premiers 500, mais aucun de ces livres. Le ministère recherche actuellement un éventuel autre bon de commande... Sur les 500 exemplaires restants, un peu moins de 400 exemplaires ont été vendus en

librairie et un peu plus de 90 ont été retournés à l'éditeur. À noter que l'exemplaire qui se trouve dans le fonds de la délégation générale à l'Outre-mer a été acheté par cette même délégation. Toujours l'argent public et malgré de nombreuses institutions qui contrôlent aucune sanction . Nous aurions aimé savoir combien d'exemplaires du livre de LUREL auraient été achetés par la Région.

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ

LES PRIX EN FÉVRIER

Selon l'INSEE, au mois de février, l'indice des prix à la consommation des ménages en Guadeloupe diminue de 0,3%. Seul le poste énergie ne participe pas à cette évolution. Le glissement sur un an (février 2013 par rapport à février 2012) est de + 1,5%. « Dans l'ensemble, les prix de l'alimentation baissent (- 0,2%). Ceux des produits frais et des autres produits alimentaires diminuent de 0,2% et 0,1%. L'indice des prix des produits manufacturés diminue de 0,8%. La baisse des prix de l'habillement et chaussures (- 2,7%) provient de la période des soldes qui s'est poursuivie ce mois-ci. Les prix des « autres produits manufacturés » suivent la même tendance (- 0,6%). A l'inverse, les prix des produits de santé renchérissent (+ 0,3%). Les prix de l'énergie progressent (+ 0,4% ; + 2,2% sur un an) sous l'effet de la hausse des prix des produits pétroliers (+ 0,5%). Le prix du supercarburant augmente de 1,3%, celui du gazole est stable ce mois-ci. Le prix de la bouteille de gaz fléchit de 2,3%. L'indice des prix des services diminue de 0,2 %. Les prix des « transports et communications » baissent de 1,5 % toujours sous l'effet de la variation des tarifs des transports aériens (- 4,0%). Comme par hasard , tout baisse alors que les consommateurs se plaignent . Les statistiques de l'INSEE sont manifestement contestables et très incomplètes . Les procédures doivent changer pour que la vérité triomphe enfin.

LES RETRAITES REVALORISÉES AU 1er AVRIL

Le gouvernement français a révisé mardi à la baisse sa prévision d'inflation (hors tabac) pour 2013, de 1,75% à 1,2%, et annoncé une revalorisation des pensions de retraites de 1,3% et des prestations familiales de 1,2% à partir du 1er avril avec une hausse des prix de 1,5% en Guadeloupe. La crise a au moins un effet positif sur les finances publiques. L'inflation, particulièrement faible, permettra de contenir la progression des dépenses de l'Etat et de la Sécurité sociale cette année. La hausse des prix hors tabac devrait se limiter à 1,2 % en 2013, a estimé ce mardi la Commission économique de la nation. Il faut remonter à 2009 pour retrouver une évolution des prix encore plus faible. Cette année-là, marquée par le début

de la crise et un fort reflux des prix du pétrole, l'inflation était tombée à 0,1 %. En conséquence, les prestations familiales et les pensions de base des retraités vont faiblement progresser cette année. Tous les ans, ces prestations sont revalorisées du même montant que l'inflation prévue, afin de maintenir constant le pouvoir d'achat des retraités et des familles. La revalorisation est corrigée de l'inflation effectivement constatée pour l'année précédente. En 2012, la hausse des prix hors tabac a atteint 1,9 %, selon la Commission économique, soit 0,1 point de plus que prévu. Les pensions de base des 15 millions de retraités, du privé comme de la fonction publique, seront donc revalorisées de 1,3 % seulement le 1er avril prochain (1,2 % d'inflation prévisionnelle + 0,1 point de rattrapage), a annoncé Bercy dans un communiqué. Quant aux prestations familiales, elles seront revalorisées de 1,2 % : aucune correction n'est apportée cette année pour la branche famille, car les prestations avaient de toute façon été partiellement gelées l'an dernier par le gouvernement Fillon. La nouvelle prévision d'inflation de 1,2 % est beaucoup plus faible que la hausse des prix de 1,75 % qui était prévue dans la loi de Finances, votée à l'automne dernier. Résultat, les dépenses de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et de l'assurance-retraite (CNAV) seront inférieures à ce qui était inscrit dans le budget pour 2013. Celui-ci tablait sur une hausse au 1er avril 2013 de 2 % pour les pensions, et de 1,75 % pour les prestations familiales. L'économie, pour les dépenses de protection sociale du régime général, devrait être d'environ 800 millions d'euros. A comparer à un déficit attendu de 11,4 milliards. L'Etat va également faire des économies, car les retraites des fonctionnaires ne progresseront elles aussi que de 1,3 % au 1er avril. Cette (petite) bonne nouvelle sur le front des dépenses est d'autant plus bienvenue que les recettes des comptes sociaux devraient, au contraire, s'avérer inférieures aux attentes. A l'automne, lors du vote de la loi de financement de la Sécurité sociale, le gouvernement tablait sur une progression de 2,3 % en 2013 pour la masse salariale, sur laquelle sont assises les cotisations. Les destructions d'emplois provoquées par la crise ne permettront pas de tenir cet objectif. Au total, le déficit de la Sécurité sociale devrait en toute logique être plus important que prévu en 2013.

SUPPRESSION DES PEINES PLANCHER

La garde des Sceaux française, Christiane Taubira, indique que les «peines plancher seront abrogées» dans un entretien au journal Libération de ce mardi. «Les peines plancher seront abrogées. Si on me donne un ordre contraire, j'aviserais à ce moment-là. Pour l'instant, je ne l'ai pas!» répond la garde des Sceaux à une question sur ce sujet. Et Christiane Taubira d'expliquer: «Les peines plancher sont un automatisme qui réduit la liberté d'appréciation des magistrats. Or les statistiques disponibles, contredites,

vérifiées, montrent bien que l'individualisation de la procédure jusqu'aux modalités d'exécution de la peine réduit le facteur de risque de récidive, donc le nombre de nouvelles victimes.» «C'est cela, mon objectif essentiel», affirme la garde des Sceaux qui concernant la rétention de sûreté précise que son abrogation «est aussi prévue. Si on me dit le contraire, j'aviserai aussi.» Votée en 2007, la loi sur la récidive impose des peines planchers ou minimales en cas de récidive. La « peine plancher » ou peine minimale implique l'obligation pour le juge de prononcer la peine privative de liberté édictée par la loi sans pouvoir retenir une peine moins forte. Pour chaque infraction la loi fixe des peines maximales, le juge restant libre de condamner le délinquant à une peine inférieure. Avec le système des peines plancher, la loi impose au juge non seulement des maximums mais également des minimums en-dessous desquels le juge ne peut pas en principe fixer la peine. Cependant, les peines plancher ne concernent pas toutes les infractions : la loi ne fixe des peines minimales qu'en matière de crimes et de délits punis d'au moins trois ans d'emprisonnement (infractions les plus graves). Les seuils sont déterminés en fonction de la durée de la peine encourue hors récidive.

VÉOLIA EAU VA SUPPRIMER 1500 EMPLOIS

La branche eau de Veolia Environnement va supprimer 10% de ses effectifs en France, soit 1.500 postes, avec "l'idée d'éviter tout départ contraint", a-t-on appris mercredi auprès des syndicats et de la direction. "Jean-Michel Herrewyn, le directeur général de Veolia Eau, nous a annoncé hier, lors d'un comité central d'entreprise (CCE) extraordinaire, la mise en place d'un plan de départs volontaires touchant 1.500 postes", a affirmé à l'AFP Hervé Deroubaix, délégué central CFDT. Veolia Eau France, qui compte 15.000 salariés, "a bien ouvert une négociation avec les syndicats pour un accord global sur l'emploi pour adapter la structure de ses emplois et de ses effectifs", a réagi la direction qui chiffre les suppressions à 1.500 postes "sur les activités d'exploitation", dans le cadre d'un plan de transformation. "L'idée, c'est d'éviter tout départ contraint", a précisé un porte-parole de la direction . Tout cela ne fera qu'accentuer et dégrader les conditions de travail, et l'exercice des missions de service public. Le géant français des services à l'environnement (eau, propreté, énergie) a lancé en août 2011 un vaste plan de réorganisation visant à ramener sa lourde dette (actuellement toujours d'environ 11 milliards d'euros) entre 8 et 9 milliards d'euros, essentiellement par des cessions et des mesures d'économies.

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

La Journée internationale de la francophonie est une célébration mondiale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) ayant lieu le 20 mars de chaque année. Cet événement a été créé en 1998 comme un moyen pour les 70 États et gouvernements de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) de célébrer leur lien commun — la langue française — aussi bien que leur diversité. Cette journée consacrée à la langue française qui unit 220 millions de locuteurs dans le monde et rassemble les 870 millions de francophones. C'est l'occasion pour les francophones du monde entier de fêter en exprimant leur solidarité et leur désir de vivre ensemble, dans leurs différences et leur diversité, partageant ainsi les valeurs de la Francophonie. La date choisie pour cette célébration est l'anniversaire de la création de la première organisation francophone, l'Agence de coopération culturelle et technique, lors de la Conférence de Niamey en 1970. En mars, autour de cette journée, l'Organisation internationale de la francophonie et plusieurs pays organisent la Semaine de la langue française et de la francophonie. Pour cette journée ABDOU DIOUF, le président de l'OIF a fait la déclaration suivante :

"Qu'advierait-il de la Francophonie si nous devons laisser s'effacer le trait d'union linguistique qui nous relie ? Qu'advierait-il de notre communauté si la Francophonie devait recourir, au mieux, à la traduction, au pire, au seul usage de l'anglais, lors de ses interventions, de ses réunions, de ses concertations, à l'instar de la pratique de la langue unique qui s'est largement répandue dans les organisations internationales et régionales ? Nombre de nos programmes et de nos actions de coopération n'auraient plus raison d'être, et nous perdriions, surtout, ce lien originel et cette connivence naturelle qui font que l'entraide et la solidarité, entre nous, ne s'apparentent pas à de la générosité, mais à de la fraternité. Une fraternité qui a trouvé à s'exprimer, en cette année 2013, de la manière la plus éclatante qui soit, à travers la décision courageuse de l'un de nos membres - la France - de répondre, avec l'appui de plusieurs États francophones de la région, à la demande d'aide d'un autre de nos membres - le Mali- dans sa lutte contre le terrorisme, afin que ce pays

recouvre au plus vite son intégrité territoriale et que la population retrouve la paix et la sécurité. C'est également ce lien originel et cette connivence naturelle qui font que nous ne parlons pas seulement la même langue, mais que nous parlons aussi, par-delà nos différences, le même langage : celui des principes et des valeurs, celui de la démocratie et des droits de l'Homme, celui de la diversité culturelle et linguistique, celui de l'équité et de la justice sociale, celui de la régulation et de l'éthique en matière économique et financière. C'est ce lien originel et cette connivence naturelle qui, en dernier ressort, nous permettent de nous entendre, dans un esprit d'écoute et de respect, sur une vision commune du monde et sur les voies qu'il reviendra, notamment aux jeunes générations, d'emprunter pour construire un « vivre-ensemble » qui réponde aux aspirations de tous. Que cette Journée internationale de la Francophonie soit donc l'occasion de célébrer la langue française, de la chanter dans la convivialité, de la parler en toute complicité, de la déclamer à pleins mots."

GUERRE ET PAIX DES MONNAIES

Une grande part du battage médiatique autour du sommet du G-20 des ministres des Finances et des dirigeants des banques centrales, le mois dernier à Moscou concernait la « guerre des monnaies », à propos de laquelle les autorités de certains pays en voie de développement ont accusé celles des pays développés de mener des politiques monétaires non conventionnelles. Mais une autre question cruciale, à savoir celle du financement des placements à long terme, a été en grande partie négligée, bien que le dénouement touchant la politique monétaire non conventionnelle attende un regain d'intérêt ou la création de nouveaux actifs à long terme et de capitaux empruntés à l'économie mondiale. La faillite de Lehman Brothers en 2008 a fait grimper les primes de risque et a déclenché la panique sur les marchés financiers, ce qui a affaibli les placements aux États-Unis et ailleurs, et a menacé de provoquer un resserrement du crédit. Afin d'éviter la vente au rabais des placements (ce qui aurait pu conduire au démantèlement désordonné des bilans du secteur privé, et aurait pu déclencher une nouvelle « crise de 1929 » voire même ruiner la zone euro), les banques centrales des pays développés ont commencé à acheter des actifs à risques et à augmenter les prêts aux institutions financières, en élargissant de ce fait la masse monétaire. Alors que les craintes d'effondrement se sont dissipées, ces politiques ont été maintenues ou étendues, lorsque les décideurs ont invoqué la fragilité de la reprise économique en cours et l'absence d'autres leviers politiques aussi forts, comme la politique fiscale ou les réformes structurelles, qui auraient pu remplacer à temps la politique monétaire. Mais plusieurs années de politique monétaire très permissive dans les pays développés ont conduit au débordement significatif de liquidités à l'étranger, mettant toujours plus

de pression sur les taux d'intérêt des monnaies des pays en voie de développement. Alors que les pays en voie de développement parviennent difficilement à décourager les apports de capitaux massifs ou à en atténuer les effets (à cause de contraintes économiques, comme une inflation élevée, ou de leur politique nationale) la métaphore de la « guerre des monnaies », inventée en 2010 par le ministre des Finances du Brésil Guido Mantega, a rencontré un large écho. En outre, seule une petite partie des liquidités créées par les mesures monétaires non conventionnelles ont été canalisées vers les ménages, et vers les petites et moyennes entreprises qui génèrent la plupart des nouveaux emplois. Au lieu de cela, les entités financières touchées par la crise mondiale les ont utilisées pour soutenir leurs efforts de désendettement et pour reconstituer leur capital, tandis que les grandes entreprises ont constitué d'importantes réserves en espèces pour procéder au refinancement de leur dette dans des conditions favorables. En conséquence, la croissance économique et la création d'emplois manquent toujours de vitalité, avec une disponibilité de financement encore très limitée des investissements à long terme d'actifs de production, essentiels à une croissance durable. Certains croient que l'élimination des risques macro-financiers extrêmes, le renforcement progressif de la reprise économique mondiale et l'augmentation des prix des actifs existants finiront par convaincre les accapareurs de trésorerie d'augmenter leur exposition à de nouvelles entreprises dans les économies avancées. Mais un tel optimisme n'est pas très opportun. En fait, lors du récent sommet du G-20, la Banque mondiale a présenté un Rapport de coordination sur le Financement à long terme pour la croissance et le développement. Le rapport, fondé sur l'analyse de plusieurs organisations internationales, met en évidence plusieurs préoccupations. Pour commencer, le repli actuel des banques sur le financement des investissements à long terme va probablement persister. Après tout, la plupart des banques des pays développés, surtout en Europe, qui ont dominé ces investissements (par exemple, le financement des projets d'infrastructure à grande échelle) sont en train d'opérer un long processus de désendettement et de reconstruire leurs réserves de fonds propres. Jusqu'à présent, les autres banques n'ont pas été en mesure de combler l'écart. De plus, l'effet de réformes réglementaires souscrites au niveau international, dont la plupart n'ont pas encore été mises en œuvre, visera l'augmentation des besoins en capitaux des banques, tout en réduisant l'ampleur des risques de transformation d'échéances qu'elles pourront faire supporter à leurs bilans. La « nouvelle normalité » qui en résulte va probablement produire des prêts bancaires à long terme plus rares et plus coûteux. Le rapport de la Banque mondiale souligne également qu'à la suite du repli bancaire, les investisseurs institutionnels avec des dettes à long terme (tels que les fonds de pension, les assurances et les fonds souverains) pourront être appelés à jouer un rôle plus important dans le

financement à long terme des actifs. Mais pour faciliter ce changement, il faudra développer des mécanismes de financement appropriés. Il faudra acquérir une expertise en placement et en gestion des risques. Il faudra aussi améliorer les cadres réglementaires. Des données adéquates et des repères d'investissement seront nécessaires. Ces investisseurs doivent se concentrer sur les petites et moyennes entreprises, souvent négligées par les banques. Enfin les marchés obligataires en monnaie locale (et, plus généralement, les marchés de capitaux nationaux) dans les économies émergentes doivent être davantage explorés, dans le but d'allonger le régime des flux financiers. Les marchés en monnaie locale de la dette publique ont assez bien fonctionné pendant la crise, alors que les marchés obligataires en monnaie locale des entreprises ont joué un rôle plus modeste de mécanisme de financement à plus long terme. Cela donne à penser que des réformes internes visant à réduire les frais d'émission, à améliorer l'obligation d'information, à améliorer les cadres juridiques des créanciers, et à lutter contre d'autres facteurs inhibiteurs, pourraient générer de forts rendements. L'anxiété relative aux politiques monétaires non conventionnelles et à la « guerre des monnaies » ne doit pas continuer à dominer les débats politiques mondiaux, surtout suite au serment prononcé le mois dernier par les dirigeants du G20 à ne pas s'engager dans des dévaluations compétitives. Au lieu de cela, les dirigeants mondiaux devraient s'employer à augmenter les liquidités générées par les mesures non conventionnelles, afin de les utiliser pour soutenir les investissements à long terme des avoirs de production. Une telle approche est la seule façon d'asseoir la relance de l'économie mondiale sur une base durable.

Traduit de l'anglais par Stéphan Garnier.

Otaviano Canuto est Vice-président de la Commission pour la Réduction de la pauvreté et gestion économique à la Banque mondiale.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

VENEZUELA : LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES SONT LANCÉES

Les sept candidats à la présidence de la République, ont des vues opposées sur la mise en œuvre des programmes de gestion de la société. Pour le Parti socialiste uni du Venezuela (PSUV) et ses alliés, dirigé par Nicolas Maduro il s'agira de poursuivre les projets initiés sous la direction du Commandant Hugo Chavez. Lors de son enregistrement auprès du Conseil national électoral (CNE), Maduro a présenté le plan socialiste II 2013-2019, conçu par Chavez pour un mandat laissé inachevé par sa mort. Parallèlement à cela, c'est la continuité de la politique d'inclusion sociale appliquée pendant les 14 dernières années, au cours de laquelle le

gouvernement a alloué 551 milliards de dollars pour les programmes sociaux . Les chiffres parlent d'eux-mêmes, avec plus de huit millions d'élèves dans les différents systèmes éducatifs et 2,4 millions de personnes ayant accès aux prestations de sécurité sociale. Par ailleurs, un ambitieux plan de logement en cours dépasse déjà 346 000 logements livrés et prévoit d'ajouter 380 000 autres en 2013. Dans le camp de l'opposition, Henrique Capriles utilise des formules similaires à celles déjà utilisées lors des élections du 7 octobre, quand il a été défait par le président Chavez La philosophie défendue consiste à stopper les actions sociales et les aides aux pays étrangers . Jorge Rodriguez, a rappelé que les appels à une réduction de l'intervention de l'État, impliquent la privatisation de nombreuses entreprises sauvées par le gouvernement bolivarien au profit du peuple. La volonté de stopper l'aide aux pays étrangers va saper les accords de coopération conclus par le Venezuela comme le traité Petrocaribe .

IRAK

L'ANCIEN DIRECTEUR DE L'AIEA DÉCLARE QUE LA GUERRE EN IRAK ÉTAIT FONDÉE SUR DES MENSONGES

La guerre en Irak était la tromperie, avoue l'ancien directeur de l'agence de l'ONU atomique. L'Irak ne disposait pas d'armes de destruction massive, a déclaré aujourd'hui l'ancien secrétaire général de cette organisation, l'Égyptien Mohamed ElBaradei. Il a fait cette déclaration sur son compte Twitter. El Baradei accusé à l'époque pour avoir soutenu l'invasion de ce pays par les Etats-Unis, soutenue par le Royaume-Uni. ElBaradei a acquis une notoriété internationale grâce à ses liens avec les événements qui ont mené à l'invasion et l'occupation militaire de l'ancienne Mésopotamie par les troupes américaines et a reçu le prix Nobel de la Paix en 2005. Aux élections présidentielles de Juin, M. ElBaradei a échoué et, dans la seconde moitié de 2012, a intégré son Parti du Destour (Constitution arabe) au Front de salut national, un ensemble laïque et opposé au gouvernement égyptien. Dix ans après l'invasion qui a renversé le président Saddam Hussein, l'Irak est devenu l'un des pays les plus violents au monde, avec des attentats sanglants, des conflits sectaires régionales, ethniques et politiques. Une partie des troupes américaines a quitté le pays en 2012, après avoir perdu près de cinq mille soldats et un nombre similaire de conseillers civils embauchés par les entrepreneurs de l'intelligence à travers des sociétés détenues par les médiateurs du gouvernement américain, dont l'ancien vice-président Dick Cheney. La semaine dernière, le diplomate suédois Hans Blix a estimé qu'il ne faut pas répéter en Iran l'erreur de l'Irak. Blix était à la tête du comité des inspecteurs de l'AIEA avec l' ElBaradei dont les certifications ont favorisé

l'invasion américaine, menée par l'ancien président George Bush, sans l'autorisation de l'ONU. Alors que des dirigeants africains sont poursuivis par la justice pénale internationale, BUSH dort tous les soirs dans son lit protégé par les occidentaux.

INDE

L'INDE TESTE UN MISSILE DE CROISIÈRE

Un bâtiment de guerre indien a effectué mercredi matin, à 04h00 UTC, un tir réussi d'un missile de croisière supersonique de production russo-indienne BrahMos depuis le golfe du Bengale, a annoncé le ministère indien de la Défense. Lancé depuis une rampe verticale, le missile a atteint une cible d'entraînement après avoir parcouru 290 km, distance proche de sa portée maximale. Le navire-cible a été percé à un mètre au-dessus de la ligne de flottaison, selon un responsable du ministère. Le ministre indien de la Défense, A.K. Antony, a félicité le capitaine et l'équipage du navire ayant tiré le missile et la coentreprise russo-indienne BrahMos "pour avoir bien démontré le potentiel du missile qui empêche aux navires ennemis de s'approcher des côtes indiennes". Il s'agit du 34e tir d'essai de BrahMos, le 33e remontant à octobre 2012. Il avait été réalisé depuis la frégate indienne Teg construite par les chantiers navals russes de Kaliningrad. "BrahMos est une arme d'attaque sans précédent pour l'Inde, qui a une haute précision, une grande force destructrice et une vitesse supersonique. Le missile peut être prêt au tir en seulement quelques minutes. Placé sur une trajectoire, le missile atteint sa cible avec une haute précision grâce aux coordonnées qu'il reçoit en permanence depuis un système de navigation par satellite", a indiqué le responsable. BrahMos est capable de recevoir les données des systèmes GPS américain et GLONASS russe, selon lui. Créé en 1998 par l'Organisation indienne pour les études en matière de défense et le groupe russe Machinostroyeniye, le missile de croisière supersonique à deux étages BrahMos, qui doit son nom aux fleuves indien Brahmapoutre et russe Moskova, est capable de porter une charge de 200 à 300 kg sur une distance de 290 km. Ses versions terrestre et embarquée équipent l'armée de terre et les forces navales indiennes. Le missile à combustible solide de 0,67 m de diamètre est long de 8,3m et pèse 2,55 t.

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Dans la Caraïbe :

EN JAMAÏQUE , il y a eu des opérations sur sur 17 actions dont 4 fermes négociés. La JSE All Composite a reculé de 151,14 points (0,19%) pour clôturer à 78,450.44..

À TRINIDAD , il y a eu des opérations sur six titres dont 4 fermes négociés. L'indice Composite a augmenté de 0,07 point (0,01%) pour clôturer à 1,087.73

En Amérique du sud :

Au Brésil , l'indice boursier IBOV (Bovespa Brasil Sao Paulo Stock Exchange Index) , a diminué de 0,59% pour clôturer à 56030.

ASIE

Les marchés asiatiques évoluent en ordre dispersé ce mercredi matin, en l'absence de Tokyo, fermé pour cause de un jour férié au Japon. Alors que Chypre continue d'inquiéter, et que la Fed est réunie à Washington, les Bourses asiatiques font le grand écart : A la hausse, Hong Kong gagne 0,8% en séance et le Shanghai Composite rebondit même de 2,6%, tandis qu'ailleurs, c'est la baisse qui domine à l'image de Séoul qui cède 0,9%, -0,5% à Taiwan, -0,4% à Sydney, -0,3% à Singapour et Bombay (indice BSE Sensex) recule de 0,4%. Les investisseurs continuent de suivre de près la situation à Chypre, après le rejet hier soir par le parlement local du plan de sauvetage de l'Union européenne. Les marchés continuent cependant de tabler sur la conclusion d'un accord à l'issue d'un nouveau tour de négociations, la crise européenne ayant habitué depuis 3 ans les marchés à des feuilletons à multiples rebondissements... A Washington, la Fed achève ce soir sa réunion de deux jours, et les marchés s'attendent à ce que la banque centrale américaine reconduise encore une fois son soutien massif à l'économie, au rythme de 85 Milliards de dollars de rachats d'actifs par mois. En Chine, la forte hausse de la Bourse est motivée ce matin par de spéculations concernant la publication, demain, de statistiques d'activité manufacturière en mars... Après des chiffres mitigés en février, les investisseurs espèrent constater une reprise de l'activité mesurée par l'indice PMI manufacturier. L'actualité en Asie est aussi dominée ce mercredi par une "cyber-attaque" de grande envergure en Corée du Sud, où de nombreuses entreprises, dont des banques et des médias, ont été touchées. La révélation de ces actions de piratage, qui ont paralysé certains systèmes informatiques, a provoqué la nervosité des marchés dans le contexte actuel de fortes tensions avec la Corée du Nord et alors que des manoeuvres militaires américaines continuent de se dérouler dans la région...

ÉTATS UNIS

Wall Street termine en assez nette progression en dépit des incertitudes européennes liées à la situation à Chypre. Les investisseurs ont apprécié le statu quo de la Fed, la Banque centrale américaine laissant ses taux inchangés et maintenant sa politique de rachat d'actifs. D'autant que si la Fed a ajusté à la baisse ses prévisions de croissance, Ben Bernanke s'est montré rassurant quant à la poursuite du QE pour de longs mois. Dans l'actualité entreprises outre-Atlantique, FedEx a déçu les marchés avec des comptes sans relief et des prévisions revues en baisse. Oracle chute également ce soir après-bourse après des résultats décevants. Le DJIA gagne finalement 0,39% à 14.512 pts, tandis que le Nasdaq prend 0,78% à 3.254 pts. Le S&P500 avance de son côté de 0,67% à 1.559 pts, à 6 points de son sommet historique. L'information reçue depuis le dernier "Federal Open Market Committee" de janvier suggère un retour à une croissance économique modérée après une pause en fin d'année dernière, affirme le communiqué monétaire de la Banque centrale.

EUROPE

Les Bourses européennes tendent pour la plupart à amplifier leurs hausses cet après-midi : laissant de côté leur préoccupation au sujet de Chypre, les investisseurs parient sur un ton accommodant de la Fed à l'issue de sa réunion de politique monétaire. Milan grimpe de 1,7%, Lisbonne de 1,2% et Paris de 1,1%, devant Madrid (+0,9%), Zurich (+0,6%), Bruxelles, Francfort et Amsterdam (+0,4%). A Wall Street, l'indice Dow Jones progresse de 0,4%. Londres se distingue toutefois en cédant 0,3%, alors que le gouvernement britannique a présenté un plan budgétaire, accompagné d'une division par deux de sa prévision de croissance économique pour 2013, à 0,6%. Dans l'ensemble, les marchés préfèrent temporiser après le refus du plan de sauvetage de Chypre par le parlement local, d'ailleurs très prévisible au vu du tollé provoqué par la proposition de taxe sur les dépôts bancaires. 'Il est probable que les discussions autour de Chypre débouchent rapidement sur un accord', estime Barclays Bourse, ajoutant 'qu'à très court terme, la reprise de la volatilité pourrait donner un excellent point d'entrée sur les marchés actions'. 'L'intervention de la Banque Centrale Européenne visant à rappeler qu'elle fournirait les liquidités nécessaires au système bancaire européen vient tempérer les marchés', met-on en avant chez Saxo Banque.

CHANGE

L'euro progressait face au dollar mercredi, le marché se reprenant après avoir été plombé pendant deux jours par la crise à Chypre, les cambistes effectuant quelques achats à bon compte mais restant tout de même prudents. Vers 14H15 GMT, l'euro valait 1,2967 dollar contre 1,2881 dollar mardi vers 21H00 GMT. L'euro se reprenait également face à la monnaie nippone, à 123,80 yens contre 122,59 yens mardi soir. Le dollar aussi progressait face à la devise japonaise, à 95,47 yens contre 95,23 yens mardi soir. La monnaie unique européenne avait commencé la semaine sous une forte pression après l'annonce au cours du weekend d'un plan de sauvetage pour Chypre concocté par la zone euro, la Banque centrale européenne (BCE) et le Fonds monétaire international (FMI). Cette pression s'était trouvée accentuée mardi alors que devenait de plus en plus évident que le Parlement chypriote allait rejeter le plan face au tollé provoqué par la taxe sur les dépôts bancaires qu'il contenait et qui devait rapporter 5,8 milliards d'euros. De son côté, le yen profitait de l'installation à la tête de la Banque du

Japon (BoJ) de la nouvelle équipe dirigeante emmenée par Haruhiko Kuroda fermement partisane de la politique d'assouplissement monétaire agressive voulue par le gouvernement de Shinzo Abe. Les cambistes digéraient par ailleurs les annonces du ministre britannique des Finances George Osborne lors de la présentation du budget 2013/2014 du Royaume-Uni. La prévision officielle de croissance pour 2013 a en effet été réduite de moitié mercredi à 0,6% contre 1,2% estimé en décembre. Vers 14H15 GMT, la livre britannique baissait légèrement face à la monnaie unique européenne, à 85,43 pence pour un euro, mais progressait face au billet vert, à 1,5177 dollar. La devise helvétique baissait face à l'euro, à 1,2226 franc suisse pour un euro, mais progressait face au billet vert, à 0,9428 franc pour un dollar. L'once d'or a fini à 1.611,50 dollars au fixing du matin contre 1.610,75 dollars mardi soir. La devise chinoise a terminé à 6,2118 yuans pour un dollar contre 6,2158 yuans la veille.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix du pétrole limitaient leurs gains mercredi en fin d'échanges européens, dans un marché tiraillé entre un prudent regain d'optimisme sur Chypre et des chiffres mitigés sur les stocks d'or noir aux États-Unis. Vers 17H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai, valait 107,78 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 33 cents par rapport à la clôture de mardi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en avril, dont c'est le dernier jour de cotation, gagnait 20 cents à 92,36 dollars. Dopés par "l'espoir d'un plan de sauvetage amélioré pour Chypre, (...) les prix du pétrole se sont ressaisis des deux côtés de l'Atlantique, tentant d'effacer leurs fortes pertes de la veille", qui avaient vu le Brent descendre à 107,25 dollar, son plus bas niveau en trois mois, soulignait Toby Morris, analyste du courtier CMC Markets. Le marché avait été ébranlé en début de semaine par un plan d'aide internationale à Chypre, conditionné à une taxation inédite des dépôts bancaires du pays -une mesure qui avait ravivé les inquiétudes d'une contagion au sein de la zone euro. Ce plan a finalement été refusé mardi par le Parlement chypriote. La Banque centrale européenne (BCE), à l'origine de ce plan avec le Fonds monétaire international (FMI), avait tenté mardi soir de rassurer les investisseurs en répétant qu'elle fournirait autant de liquidités que nécessaire au système bancaire européen.

Prix des carburants en France

SP98	SP95	E10	Gas +	Gas	E85	GPL
1.646 €	1.585 €	1.582 €	1.493 €	1.420 €	0.912 €	0.848 €

Prix des carburants en Guadeloupe

Sans plomb 98	Gasoil
1,56€	1.48 €

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



MANAGEMENT ET DROIT

L' IMPACT DES DERNIÈRES LOIS DE FINANCES SUR LES TPE ET PME

Alors que les mesures concernant la fiscalité des entreprises leur sont plutôt favorables, les mesures concernant la fiscalité des particuliers sont de nature à impacter durement leurs dirigeants.

Fiscalité des entreprises

Parmi les mesures concernant la fiscalité des entreprises, deux sont plutôt favorables et s'appliquent aux TPE-PME : la création du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, et l'élargissement du crédit d'impôt recherche.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Il s'applique aussi bien aux entreprises relevant de l'impôt sur le revenu qu'à celles relevant de l'impôt sur les sociétés. Son objectif : améliorer la compétitivité des entreprises à travers, notamment, des efforts en matière d'investissement de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement. Le CICE est égal à 4% du montant des rémunérations inférieures à 2,5 fois le SMIC, versées au cours de l'année civile 2013. Pour les années suivantes, le taux est porté à 6%. L'entreprise a un devoir en contrepartie : celui d'utiliser le crédit d'impôt pour financer l'amélioration de sa compétitivité, notamment en consentant des efforts dans les domaines énumérés ci-dessus. Le crédit d'impôt ne pourra pas financer, par exemple, une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des dirigeants. A noter que ce devoir n'a pas le caractère de condition d'obtention du crédit d'impôt et que l'administration fiscale n'aura pas la possibilité de remettre en cause le crédit d'impôt au motif qu'il n'est pas utilisé conformément à son objet. En revanche, l'entreprise devra informer les partenaires sociaux sur cette utilisation et la retracer dans ses comptes annuels. Le CICE sera financé par la hausse des taux de TVA à compter du 1er janvier 2014 : 20% au lieu de 19,6%, 10% au lieu de 7% et 5% au lieu de 5,5%.

L'élargissement du crédit d'impôt recherche (CIR)

Le CIR s'élargit à certaines dépenses d'innovation en faveur des TPE-PME, ce qui devrait renforcer la sécurité juridique du recours à cet avantage. Antérieurement à la loi, le CIR ne concernait pas, sauf exceptions dans le secteur textile-habillement-cuir, les dépenses situées en aval de la recherche. La loi de finances 2013 instaure un crédit d'impôt innovation au sein du CIR, qui permet de prendre en compte dorénavant les dépenses engagées pour la conception de prototypes de nouveaux produits ou d'installations pilotes de nouveaux produits. Son montant est égal à 20% des dépenses d'innovation, plafonnées à 400.000 euros. Il est cumulable avec le CIR si des dépenses de recherche et de développement sont également engagées. Le crédit d'impôt innovation est financé par la suppression des taux bonifiés du CIR antérieurement appliqués pour les deux premières années d'application du CIR. Pour sécuriser l'application du CIR, les entreprises peuvent demander à l'administration fiscale de se prononcer sur leur cas ; c'est la procédure du rescrit fiscal. Antérieurement à la loi, la demande devait être préalable à l'opération. La loi de finances fixe la limite du dépôt de la demande à 6 mois au moins avant la date de dépôt de la déclaration spéciale 2069-A-SD, ce qui permet aux entreprises de recourir au rescrit alors que leur projet a déjà débuté et qu'elles disposent d'une meilleure visibilité sur celui-ci, qu'elles peuvent décrire avec plus de précisions. Notons néanmoins que des mesures restrictives visant les grands groupes de sociétés peuvent avoir un impact sur les TPE-PME : par exemple, la réintégration de la quote-part de frais et charges, en cas de cession de titres de participation, dont le taux passe de 10% à 12%.

Fiscalité des particuliers

L'imposition des dividendes et des plus-values sur cession de parts sociales est soumise depuis le 1er janvier 2013 au barème progressif de l'impôt sur le revenu, ce qui a pour effet de pénaliser certains dirigeants de TPE-PME.

Imposition des dividendes

Antérieurement à la loi, les dividendes étaient déjà soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu, mais ils pouvaient sur option du contribuable être taxés selon un taux forfaitaire de 19%. Bien entendu, s'ajoutaient les prélèvements sociaux au taux de 15,5% dans les deux cas. La loi de finances pour 2013 supprime la possibilité d'opter pour le taux forfaitaire, ce qui pénalise les contribuables imposés à un taux élevé d'impôt sur le revenu, phénomène aggravé par l'instauration d'une tranche supplémentaire taxable à l'impôt sur le revenu au taux de 45% (pour les

revenus excédant 150.000 euros pour une part). Corrélativement à l'imposition selon le barème de l'impôt sur le revenu, la CSG est déductible à hauteur de 5,1%, ce qui n'était pas le cas avec la taxation au taux forfaitaire. Les dividendes bénéficient toujours d'un abattement de 40% pour le calcul de l'impôt sur le revenu. En revanche, l'abattement fixe de 1.525 euros ou 3.050 euros est supprimé (dès 2012). Dans le but d'encaisser l'impôt par anticipation, la loi de finances instaure un prélèvement-acompte de 21%, dû dès l'encaissement des dividendes. Ce prélèvement est un acompte sur l'impôt sur le revenu, restituable s'il est supérieur à l'impôt finalement dû. Toutefois, les contribuables dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année (2011 pour les revenus de 2013) est inférieur à 50.000 euros (célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à imposition commune), peuvent demander à être dispensés du paiement du prélèvement-acompte. Pour cela, ils doivent délivrer une attestation sur l'honneur à l'établissement payeur, dans laquelle ils indiquent que leur revenu fiscal de référence est inférieur au plafond cité. Pour les dividendes encaissés en 2013, la demande doit être formulée au plus tard le 31 mars 2013. Elle prend effet à compter de la date à laquelle elle est formulée. Si des encaissements ont lieu avant le 31 mars, il convient de formuler la demande au plus tard le jour de l'encaissement. A noter, un régime identique, avec un prélèvement-acompte de 24%, est mis en place pour les revenus de placement à revenu fixe. La dispense de prélèvement est possible lorsque le revenu fiscal de référence est inférieur à 25.000 euros ou 50.000 euros. Les contribuables, outre la société dans laquelle ils exercent leur activité professionnelle, devront penser à formuler cette demande de dispense le cas échéant, aux banques dans lesquelles ils détiennent des placements imposables. En parallèle, la loi de financement de la sécurité sociale soumet aux cotisations sociales les dividendes perçus par les dirigeants de toutes sociétés à l'impôt sur les sociétés qui relèvent du régime social des indépendants, pour la part qui excède 10% du capital social.

Imposition des plus-values sur cession de titres

Antérieurement à la loi, les plus-values sur cession de titres étaient taxables au taux forfaitaire de 19%, auquel s'ajoutaient 15,5% de prélèvements sociaux. La loi de finances pour 2013 a porté le taux à 24% pour les plus-values réalisées en 2012 et a soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu les plus-values réalisées à compter de 2013, après application d'un abattement de 20% (détention comprise entre 2 et 4 ans), 30% (détention comprise entre 4 et 6 ans) ou 40% (détention au-delà de 6 ans). Corrélativement, la CSG est déductible à hauteur de 5,1%. L'abattement de détention n'est pas applicable pour le calcul des

prélèvements sociaux. Toutefois, les associés dirigeants remplissant certaines conditions pourront opter, dès l'imposition des plus-values réalisées en 2012, pour l'application du taux de 19% s'il leur est plus favorable. Des simulations doivent être effectuées afin de tenir compte de tous les paramètres et de faire le bon choix. Par ailleurs, l'abattement pour durée de détention réservé aux dirigeants qui prennent leur retraite et qui aboutit à une exonération si les titres sont détenus depuis plus de 8 ans, est prorogé jusqu'au 31 décembre 2017. Enfin, un mécanisme de report-exonération est mis en place, qui permet l'exonération de la plus-value si son montant est réinvesti dans les 2 ans, pour 50% au moins, dans une société ayant une activité économique et que les titres reçus sont conservés pendant au moins 5 ans. L'exonération est applicable à hauteur du montant réinvesti.

PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %. Loyer commerciaux

Au 2e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux augmente de 0,6% à 107,65 points et de 3,1% sur un an.

Coût de la construction

Au 2e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction baisse de 3% sur un trimestre, à 1 666 points, et augmente de 4,6% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)
IMPORTATIONS 2011: 2 664
RESSOURCES TOTALES : 10 574

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)
INVESTISSEMENT 2011 : 1 476
EXPORTATIONS 2011 : 889
DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

FÉVRIER 2013 : - 0,3% ; 1,5 % SUR UN AN

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 65 470
OFFRE D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 690

NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE



LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE : 22 BIS
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

INTERNET : SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;
<http://www36.jimdo.com/app/s060009c26218383e/p0f5a47fdd2282739/>

FACEBOOK <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ; Agence de presse :

Média info

Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire

LA NATION

LE REGARD DES GUADELOUPÉENS

SUR LA GUADELOUPE

ET

SUR LE MONDE